

DEBAT GENERAL

7-11 octobre 2019

Projet de déclaration de la France

Monsieur le Président,

Monsieur le Haut-Commissaire,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite tout d’abord vous exprimer toute la reconnaissance de la France pour le travail que vous accomplissez à la tête du Haut-Commissariat aux Réfugiés, sans lequel les nouvelles dynamiques à l’œuvre n’auraient pu voir le jour. Sous votre impulsion, le HCR a su se transformer et s’adapter aux évolutions qui marquent l’actualité. Je pense évidemment à la mission de protection qui est la vôtre, mais également à la réforme que vous avez engagée pour rendre votre organisation plus efficace encore.

La France souhaite aussi renouveler, ici, son soutien à tous les personnels du HCR, dont le travail et l’implication sans faille permet d’accompagner, protéger et sauver des milliers de personnes.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Arrêtons-nous sur un chiffre : 80 millions. Ce sont celles et ceux qui n’ont pas eu d’autre choix que de quitter leur foyer, pour sauver leur vie. La plupart toutefois, rappelons-le, refusent d’accroître la distance entre leur terre d’origine et leur terre d’exil et demeure donc dans un pays voisin du leur. **Je tiens à ce titre à saluer la**

générosité des premiers pays d'accueil, au Moyen Orient, en Afrique et en Amérique du Sud que nous devons accompagner pour répondre à l'urgence humanitaire.

La pression est grande et les conditions de vie des réfugiés et des populations hôtes se dégradent. La situation alimentaire et sanitaire s'est largement détériorée, et la majorité des réfugiés et demandeurs d'asile vivent maintenant en-deçà du seuil de pauvreté, sans un accès adéquat aux services de base que sont l'éducation et la santé. **Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous de leur apporter protection et assistance, d'appuyer les pays d'accueil et de renforcer nos efforts en faveur des acteurs humanitaires.** Malgré la générosité des donateurs, les organisations humanitaires, les agences des Nations unies, font face à un déficit important. **C'est la raison pour laquelle le Président de la République a décidé d'augmenter la contribution de la France aux agences humanitaires.**

De la même manière, la France **a pris la mesure du défi** et s'est engagée, en 2017, à accueillir sur son territoire 10 000 personnes réinstallées avant la fin de l'année 2019. Nous y parviendrons et poursuivrons dans les années à venir notre engagement.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Parce que ces déplacements de populations représentent un phénomène global, la communauté internationale doit y apporter une réponse concertée et durable. **Il nous faut travailler tous ensemble, pays d'origine, de transit et de destination,** mais également partenaires régionaux et locaux, acteurs de la société civile et du secteur privé. C'est l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, dont je salue ici l'adoption et qui constitue pour tous un outil essentiel. Alors que nous organisons le premier Forum mondial sur les réfugiés dans quelques semaines, nous devons dès maintenant harmoniser nos pratiques et nos efforts pour répondre à l'objectif d'une meilleure intégration des populations réfugiées et d'une plus grande prise en compte des populations hôtes. C'est pour cette raison que la France a décidé d'être co-parrain,

avec d'autres, des groupes sur l'énergie et les infrastructures et sur les capacités de protection lors du Forum.

Parce que le chemin de l'exil et les routes migratoires sont toujours plus risqués pour ceux qui les empruntent, nous devons aussi mener une lutte résolue contre les réseaux de trafiquants, et combattre l'exploitation des personnes par les passeurs ou les réseaux de traite des êtres humains.

Parce que l'exil n'est pas un choix personnel mais qu'il s'impose et se subit, il nous faut aussi continuer, sans relâche, d'agir sur les causes profondes des déplacements forcés. Face à la barbarie de certains régimes ou de groupes armés qui se rendent coupables de graves atteintes aux droits de l'Homme et au droit international humanitaire, notre perspective doit aussi être celle de la résolution politique des conflits, du développement et de la lutte contre le changement climatique. La communauté internationale doit agir de manière concertée pour faire face à ce défi, notamment en incluant le prisme environnemental la mise en œuvre de la réponse humanitaire et des programmes de développement. Ce n'est qu'en agissant sur les causes profondes que nous pourrons offrir, à terme, aux populations réfugiées et déplacées les moyens de retourner vivre chez elles dans la dignité.

Enfin, je voudrais ici saluer l'engagement du HCR dans sa lutte contre l'apatridie, pour rendre leur identité à ceux qui en sont privés. La France est historiquement engagée aux côtés du HCR, notamment depuis 2014 dans le cadre de la campagne « I Belong ». Elle est engagée sur son territoire à travers sa législation interne, à l'extérieur à travers des partenariats actifs, et à travers l'implication sans faille de ses officiers de protection, dans leur mission de reconnaissance de statut. Soyez certain de tout le soutien que la France vous apportera encore à l'avenir pour vous accompagner dans cette mission si noble. Au-delà, il nous faut atteindre un objectif : que la reconnaissance de la nationalité ne soit plus une option mais bien un droit accessible à tous.

En conclusion, M. le Haut-Commissaire, permettez-moi de nouveau de rendre hommage à votre engagement sans faille, mais aussi de saluer le courage de ces millions d'hommes et de femmes qui ont été arrachés à leur terre d'origine et contraints à l'exil. A nous, tous ensemble, de nous en inspirer et d'agir.

Je vous remercie./.